



Ministère de la santé et de la prévention  
Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

### Arrêté du 2 Mai 2023

#### **fixant la composition de la commission de sélection du recrutement par la voie contractuelle réservée aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi dans le corps des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale au titre de l'année 2023**

Le ministre de la santé et de la prévention,  
Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion  
Le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L. 351-1 à L. 352-6,

Vu le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement,

Vu l'avis de recrutement relatif au recrutement de bénéficiaires de l'obligation d'emploi par la voie contractuelle dans le corps des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale,

#### **Arrête :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

La composition de la commission de sélection est fixée comme suit :

Mme FOURCADE Sabine	Inspectrice générale des affaires sociales, secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales, présidente ;
Mme TOURNECUILLERT Claire	Inspectrice hors classe des actions sanitaire et sociale, adjointe au chef de bureau de la protection des personnes à la Direction Générale de la Cohésion Sociale ;
M. FERTEY Vincent	Directeur des études adjoint de l'école des hautes études en santé publique ;
Mme AMBROGI Clara	Attachée d'administration de l'Etat, chargée de mission recrutement à la Direction des Ressources Humaines ;
Mme GARNIER Eloïse	Attaché d'administration de l'Etat, responsable de la section Ressources Humaines et logistique à la Délégation à l'Information et à la Communication.

## Article 2

Ce recrutement est classé dans le groupe 1 pour l'application des dispositions de l'arrêté du 18 novembre 2011 susvisé.

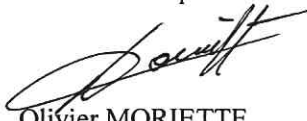
## Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 2 Mai 2023

Le ministre des solidarités et de la santé,  
Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion  
Le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Pour le ministre de la santé et de la prévention et par délégation :  
Le chef du Département « Allocation des ressources, Recrutement et politique de rémunérations »



Olivier MORIETTE

Pour le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion et par délégation :  
Le chef du Département « Allocation des ressources, Recrutement et politique de rémunérations »



Olivier MORIETTE

Pour le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, et par délégation :  
Le chef du Département « Allocation des ressources, Recrutement et politique de rémunérations »



Olivier MORIETTE